

Image not found or type unknown



Accident sois disant responsable de la route

Par **mustang7096**, le **27/12/2013** à **19:59**

je suis assuré au tiers et je suis sois disant responsable d'un accident ou il y a 3 véhicules, le mien et 2 autres. le seul blessé c'est moi même et je suis gravement blessé. mais un des 2 autres victimes a pris la fuite et la police n'est pas arrivé à le retrouver, donc je voudrais savoir si je peux être dédommagé de mes dommages corporels ainsi que de mes dommages matériels par le fond de garantie des assurances?
cordialement.